



Harcelement dans mon activité

Par **crevette30**, le **27/11/2014 à 18:50**

J'exerce ma profession d'éleveur félin depuis mon domicile depuis 2009. Dans le 34 agd. Je subis dans le cadre de mon activité d'éleveur du harcèlement moral et dégradation de mon matériel (clôture de mon élevage).

Dès le départ, depuis plus de 3 ans mes voisines de gauche ont apporté beaucoup d'attention à mon élevage, elles se montrèrent très intéressées et en faisant beaucoup de réflexion sur mon activité à hautes voix depuis leur terrasse : « oh, regarde celui là comme il est beau, et celui là aussi, etc... etc... », ça durait parfois plus d'une heure. »

Si bien, qu'à chaque fois que je vais voir mes animaux, elles se mettent à leur terrasse à faire des commentaires diverses et variées. Au départ, ce n'était pas méchant mais simplement un manque de discrétion évident et une curiosité déplacée et excessive de leur part.

Je tiens à préciser que ces scènes ont uniquement lieu quand la fille du couple Carole Heinz et/ou sa propre fille Stacy Heintz sont présentes chez mes voisins.

Au début, je discutais avec elles en leur essayant de leur expliquer que je souhaitais qu'elles soient un peu discrètes dans leur réflexion et leur comportement surtout quand je suis en présence de clients car cela était devenue systématique et me perturber dans mon travail.

Le harcèlement a continué de plus belle notamment lors d'expos ventes de chatons que j'organise en magasin animalerie de la région.

C'était il y a environ 2 ans, la mère et la fille, Carole et Stacy sont venues sur un de mes stands. Elles ont regardé les petits chats pendant plus d'une heure et ont fini par me dire : « tiens, on aime bien celui là, tu pourrais pas nous le donner ».

J'ai indiqué que cela n'était pas possible, qu'il s'agissait de ma profession, que le chaton coûte un certain prix et que je ne pouvais pas me permettre un tel geste.

Elles ont insisté lourdement et sont encore restées plus d'une heure sur mon stand en me harcelant pour que je leur donne le chat. Devant mon refus catégorique, elles ont fini par partir en me disant « réfléchis bien car si tu nous le donnes pas, on va te faire chier, tu sais pas de quoi on est capable ».

A partir de ce jour là, j'ai fini par les ignorer.

Quelques temps après, alors que je me trouvais à la piscine municipale, j'y ai croisé Carole Heintz qui était à côté du bain. Quand elle m'a vu, elle m'a lancé des insultes en criant je lui ai demandé de se calmer. Elle est

encore parti dans une colère noire en m'insultant de plus belles : « pour qui elle se prend cette grosse poufiasse, casse toi grosse conne, tu veux pas donner de chat donc je te fais chier hé oui, c'est comme ça, je t'avais prévenu ».rnrnUn témoin peut attester de cette scène, il s'agit de Monsieur Stéphane A Je pense qu'il pourra témoigner.rnJ'ai aussi trouvé les pneus de ma voiture crevée sur un parking d'une des expos de chiot dont j'exposé mes chatons. J'ai toujours pensé que cela pouvait être elle mais je n'ai pas de preuve.rnUne banderole qui mettez en avant ma pub pour mon élevage a été dérobée et un de mes panneaux publicitaire qui se trouvait sur un de mes terrains a été tagué .. Bref, le harcèlement est constant, cela est plus fort qu'elles. A chaque fois que je vais voir mes animaux lors de mon activité chez moi et qu'elles étaient toutes les deux, Elles continuent à se mettre à la fenêtre de leur cuisine, soit sur leur terrasse, soit dans leur jardin toujours pour m'insulter : « t'as vu, on lui parle et elle nous répond pas, pour qui elle se prend cette pétasse avec ses chats ?? »rnJe précise qu'elles font systématiquement cela en l'absence de mon mari, il s'agit d'une véritable jalousie féminine quasi malade de ma personne ,et jalousie aussi liée aussi à mon élevage. Elles font toutes les 2 une fixation sur ma personne et sur mon travail d'éleveur. Au fil du temps, cette situation est devenue très pénible et même insupportable.rnLa mère Madame Nadine H sa fille Carole H et petite fille Stacy H nuis considérablement à mon activité d'éleveur, elles nuisent à la réputation de mon élevage, au bon fonctionnement de mon matériel(par la destruction de ma clôture le 17/10/14 qui donnait entre mon jardin et leur jardin, mes animaux auraient pu se sauver) rnElles entravent à la qualité de mon travail car j'appréhende toujours d'aller voir mes animaux et d'amener des clients dans le jardin car elles sortent immédiatement en faisant des réflexions : « oh, t'as vu, elle va donner un chat, c'est sympa hein ? » « moi, en tout cas, j'en achèterai pas là car les chats sont pas beaux »rnJe suis souvent obligée de rentrer précipitamment car ces réflexions répétées sont usantes.rnAu départ, les insultes étaient ponctuelles, mensuelles dirions nous. Puis cela est devenu hebdomadaire et depuis quelques mois, c'est quasi quotidien.rnIl faut aussi que je vous précise qu'il y a environ un mois j'ai trouvé mon lapin qui se ballade en liberté dans mon jardin les yeux crevés et agonisant. Je l'ai vite rentré pour le soigner mais malheureusement, il est mort dans la foulée.rnJe n'ai pas de preuve que ces actes de barbarie proviennent de chez eux mais au même temps, le lapin n'a pas pu se faire lui-même de telles mutilations. En octobre 2014 mon chat bengal est passé par la clôture de ces voisins (clôture qui avait été endommagée par leur beau fils lors d'échanges violents qui a valu un dépôt de plainte au commissariat) , peu après cette dégradation Mme Nadine H devant nous a pris son râteau de jardinage en essayant d'essayer de frapper mon chat et cela devant moi , mon fils de 5 ans et mon fils de 17 ans !! rnLe 28 septembre dernier, alors que j'étais tranquillement dans mon jardin avec mon fils âgé de 5 ans. on jouait ensemble avec les chiens. rnD'un coup, j'ai entendu Carole H qui était seule au domicile de ses parents crier depuis sa terrasse : « A qui elle parle cette conne encore ? »rnJe n'ai pas répondu n'a pas répondu car il y avait mon fils de 5 ans mais le soir même, en sortant les poubelles, je l'ai croisé dans la rue et je lui ai indiqué qu'il fallait vraiment qu'elle arrête ses insultes, et son comportement agressif envers moi. Je lui ai également demandé aussi d'arrêter de m'épier dans mon travail quotidien à travers le branchage des arbres de la clôture. On s'est expliqué, le ton est monté.rn10 minutes après, Carole H est venue sonner chez nous, mon mari est descendu et elle s'est excusée de son comportement en général. Elle avait l'air très émue et nous avons pensé alors la situation allait largement s'améliorer. rnMais dès le lendemain, elle a redoublé de provocations diverses (insultes, en parlant très fort au téléphone en notre direction depuis sa terrasse) et a fini par convaincre son beau père de couper les arbres qui arborescent notre clôture mitoyenne. rnEn début de semaine, ce dernier prénommé Henri (beau père et mari de Madame Nadine Heintz a commencé à abattre la trentaine d'arbres en question. Ces arbres faisaient 4 ou 5 mètres de haut et avaient plus de 20 ans, il les a tous coupés. Un vrai massacre ! tout cela pour avoir une vue encore plus dégagée sur mon activité .rnIl en a bien sûr le droit puisqu'ils étaient chez lui mais aujourd'hui, le vis-à-

vis est encore plus important de chez eux a chez moi ou se trouve mon activité canin et depuis ce massacre, la mère et la fille passent leur journée sur la terrasse à épier mes gestes professionnels. La fille Carole crie souvent à sa mère mais en ma direction. C'est devenu quotidien et continuel depuis que la fille semble passer ces journées entières chez sa mère alors qu'elle est domiciliée autre part. La situation est devenue intenable, je suis même sous tranquilisant depuis quelques temps. Et j'ai dut me mettre en arrêt maladie auprès de mon médecin et me faire remplacer car je ne pouvais plus travailler dans de bonne condition dans mon activité. J'ai aussi bien eu quelques coups de fils anonymes mais là aussi, je ne peux rien prouver les concernant. Par contre, j'ai eu un message de la part de Nadine HENTZ en date du 28 septembre 2014, je vous le fait écouter, il est assez évoquant. La mère et la fille ont une jalousie malade envers moi dut a mon activité. Elles me harcèlent par tous les moyens. Le 17 octobre 2014 il y a une cette scène de violences extrêmes envers mon mari et mon fils de 17 ans. Je déposé plainte contre Carole H et sa mère Nadine pour harcèlement moral ayant pour effet de dégrader mes conditions de travail. J'ai un certificat médical de ce jour. Je déposé plainte contre X pour actes de barbaries sur animal et dégradation de ma voiture. Je déposé plainte contre Carole H pour injures. En tant que civilement responsable de mon fils je déposé plainte contre l'individu qui a était interpellé pour violences aggravées sur mineur avec arme et dégradation de ma clôture de mon activité. Quand il n'y a que nos voisins légitimes, le couple de retraités, la situation est assez calme et relativement vivable, la grand-mère Nadine se contentant de regarder mes allers et venus sans faire de commentaires ou de proférer des insultes uniquement par téléphone. Mais dès que sa fille ou sa petite fille viennent lui rendre visite, le harcèlement moral par insultes et grossièretés est constant. Pouvez vous m'aider pour les démarches a venir pour une procédure en justice a savoir sur quel loi ou code je peux me reposer ? savez vous ou je peux me renseigner pour avoir le soutien aupres d' une association ? Je vous remercie par avance. Cordialement

Par **moisse**, le **28/11/2014** à **10:26**

Bonjour, Inutile d'exposer des laïus de plusieurs pages, au risque de décourager les bénévoles qui répondent ici. Les conflits de voisinage ne concernent pas le droit du travail. Vous devez consulter de toute urgence un avocat pénaliste qui saura vous conseiller utilement, voire saisir en citation directe le tribunal correctionnel. Il suivra vos plaintes et les qualifiera autrement que harcèlement visant les conditions de travail, qui n'a de sens que lorsque que plaignant et coupables travaillent dans la même entreprise.